



MARCHE BLANCHE des Infirmières de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur **POUR SAUVER LA SANTE A L'ECOLE**

Bousculée par un avenir fait d'incertitudes, ballotée par l'enchaînement de crises multifactorielles, **la santé physique et psychique des jeunes se dégrade** et avec elle l'avenir de notre société.

Chaque année, les infirmières du service public d'éducation réalisent 18 millions de consultations à la demande. Laissés à moyen contant, confrontés à une explosion des demandes, **les 7816 emplois infirmiers sont loin de permettre une réponse à la hauteur des besoins et enjeux.**

Chaque trimestre, le manque de moyen et d'impulsion de la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves et la faiblesse de la formation spécifique des infirmières creusent **les inégalités d'accès à la réussite scolaire.**

Chaque semaine, les difficultés d'accès à la consultation infirmière, à l'éducation à la santé et les **carences de la prévention provoquent une perte de chance en santé pour nombre d'élèves et étudiant.es.**

Chaque jour, faute de moyens, l'Ecole inclusive progresse en nombre **au détriment du bien-être, de la santé et de l'intégration sociale des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers.**

Chaque heure, **les infirmières témoignent de la dégradation massive de la santé à l'Ecole** et de leurs conditions de travail, de l'alourdissement de leur charge de travail.

Grands témoins d'une politique d'injustices et de mépris, mises en position d'impuissance par manque de moyens humains et de formation, non écoutées, non reconnues, déviées du cœur de leur missions, menacées une fois de plus de décentralisation et de déconcentration, **leur souffrance professionnelle grandit.**

A mesure que les vacances d'emplois s'accroissent, les départs se multiplient et les difficultés de recrutement s'installent. **Les infirmières n'acceptent plus le discours d'impuissance de leur ministre, c'est pourquoi le SNICS-FSU et le SNIES-UNSA* organisent une marche blanche à Paris le 23 mai prochain.**

Puisque la Santé, l'Ecole et l'Egalité femme-homme sont érigées en priorités, les infirmières marcheront pour obtenir :

- **Des revalorisations salariales** pour atteindre une égalité avec les corps de catégorie A type (moins féminisés) soit des efforts indiciaires mensuels de 500€, le doublement de leur indemnité de fonction sujétion et expertise (IFSE) et le versement du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) immédiat et de façon rétroactive !
- La reconnaissance de leur exercice comme **une spécialité infirmière autonome et responsable** par la mise en place d'une formation statutaire sanctionnée par un diplôme de niveau 7 et l'ouverture d'une filière de recherche.
- **L'abandon de tout projet de décentralisation ou de déconcentration, ou de médicalisation passéiste de santé scolaire** par la réaffirmation de leur place et expertise au plus près des élèves, au sein des établissements scolaires sous la hiérarchie des chefs d'établissement et au service des élèves et des étudiant.es.
- **La création de plus de 15 000 emplois infirmiers** permettant de répondre aux besoins des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

Paris, le 1er mai 2023

Saphia Guereschi - secrétaire générale SNICS-FSU- 06.87.89.13.34

Gwenaëlle Durand -secrétaire générale SNIES-UNSA-06.64.32.32.48

**syndicats représentatifs des infirmières de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, le SNICS-FSU et le SNIES-UNSA représentent respectivement 55% et 32% des infirmières, soit 9 infirmières sur 10 avec une participation de 63,6% aux élections professionnelles de 2022*